

## Crise énergétique en Europe : un soutien public à double tranchant

Les Etats européens annoncent des mesures d'ampleur pour limiter l'impact de la crise énergétique. Avec deux risques à souligner : rendre plus durable l'inflation (hors énergie) à court terme et rencontrer des difficultés pour financer ces mesures à moyen terme.

**Une crise qui fait grimper les prix du pétrole, puis du gaz et de l'électricité.** Les tensions sur les prix de l'énergie ont commencé avec la reprise post-covid, soutenues par des demandes fortes et simultanées dans les principales économies. Elles se sont ensuite accélérées très nettement avec le début de la Guerre en Ukraine, avec une focalisation de ces tensions sur les prix du gaz européens, déstabilisant enfin les marchés de l'électricité. Au total, les prix du pétrole en euros ont progressé de près de 40% par rapport à leur moyenne de 2019 (année de référence avant Covid), les prix du gaz de plus de 1000% et les prix de l'électricité de 700% sur le marché de gros à terme.

**Un coût déjà bien visible sur le pouvoir d'achat des ménages.** L'énergie représente environ 8% du panier de consommation moyen des ménages en Zone euro. Si son coût se stabilisait à celui observé en août, sa progression par rapport à 2019 pourrait représenter au total une perte de leur revenu disponible de l'ordre de 3,3%[1] pour 2022. Ce coût observé varie d'un pays à l'autre, selon les spécificités des marchés de l'énergie ou du fait de limites de prix mises en place par certains gouvernements. En France, par exemple, la hausse des prix de l'énergie a été contenue, permettant à la hausse des prix de l'énergie de représenter une ponction de « seulement » 2,2% du revenu disponible des ménages en 2022 par rapport à 2019.

**Un coût déjà bien visible sur la balance commerciale.** Une autre façon d'évaluer le coût de la crise énergétique à l'échelle d'un pays ou d'une région est de constater l'alourdissement de la facture de ses importations. Ainsi, au total de la Zone euro, la balance commerciale s'est rapidement dégradée en 2022 (cf. graphique 1) pour s'afficher déficitaire pour la première fois de son histoire. Si le déficit énergétique se stabilise au niveau de fin juillet, la facture additionnelle, par rapport à 2019, représenterait 450 milliards d'euros, soit près de 4% du PIB de la Zone euro.

**Des aides substantielles annoncées par les Etats.** L'institut Bruegel (cf. graphique 2) évalue à 450 milliards d'euros l'ensemble des aides annoncées depuis un an au niveau national par les pays européens (près de 3% du PIB pour l'ensemble de Europe, en y intégrant le Royaume-Uni). Ces aides incluent les dépenses liées aux nationalisations, aux renflouements ou à l'octroi de prêt, alors qu'elles excluent les mesures supranationales, par ailleurs en cours de discussion au niveau de l'Europe. Ces mesures paraissent d'ampleurs nécessaires pour limiter l'impact de la crise énergétique pour les mois à venir.

Deux risques semblent cependant importants à souligner : (i) si le choc est temporaire, les mesures permettront aux économies de résister mais encourageraient les pressions inflationnistes en permettant les effets de second tour sur les prix hors énergie. Les banques centrales seraient incitées à renforcer le resserrement de leur politique ; (ii) si le choc dure, les Etats Européens rencontreront des difficultés à financer leurs mesures, surtout dans un contexte où les banques centrales commenceraient à réduire le soutien qu'elles leur apportent.

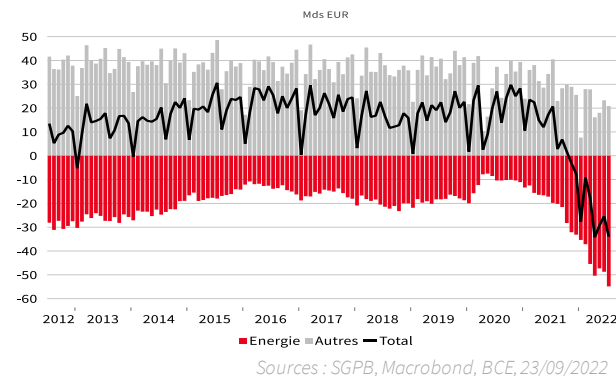
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Toutes les données proviennent de Bloomberg, Macrobond (23/09/2022). Conformément à la réglementation en vigueur, nous informons le lecteur que ce document est qualifié de document à caractère promotionnel. CA012/H1/2021



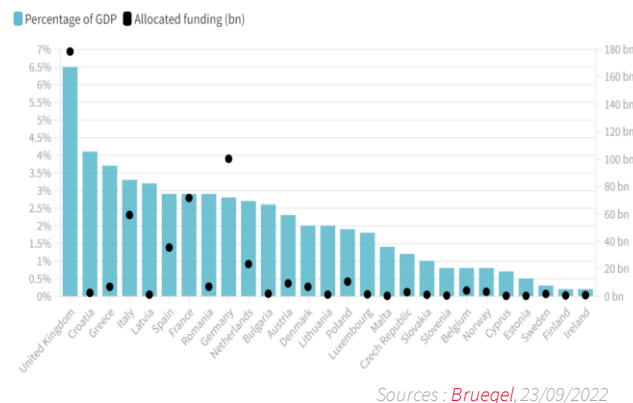
### La balance commerciale de la Zone euro continue de se dégrader, plombée par les prix de l'énergie.

Zone euro: décomposition de la balance commerciale



### Des réactions massives des Etats à la crise énergétique

Europe : fonds alloués à la crise énergétique



# NOS COMMENTAIRES MACROÉCONOMIQUES

## Les événements de la semaine passée



La Reserve Fédérale a poursuivi comme attendu son cycle de hausse des taux ce mercredi, avec une hausse de 75pb de son taux directeur. Ce qui a un peu plus surpris, ce sont les déclarations de son directeur Jérôme Powell, qui a balayé d'un revers de main la perspective d'un «pivot» accommodant de la politique monétaire. Les marchés attendent désormais deux nouvelles hausses de taux d'ici la fin de l'année (75 et 50pb).



La plupart des banques centrales asiatiques ont relevé leurs taux directeurs et sont intervenues sur les marchés des changes ces derniers-temps, afin de lutter contre la dépréciation de leurs monnaies. Elles font ainsi un choix rare d'intervenir pour limiter la hausse des prix des matières premières quitte à ce que cela pénalise leurs exportations.

## Les chiffres de la semaine passée



- Décision de politique monétaire
- Indice PMI ISM manufacturier (septembre)



- Confiance des consommateurs (septembre)
- Indice PMI ISM manufacturier (septembre)



- Décision de politique monétaire
- Indice PMI ISM manufacturier (septembre)
- Confiance des consommateurs (septembre)



- Inflation (en variation sur un an, août)
- Décision de politique monétaire

	Actuel		Prévision	Précédent
3,25%	↑	3,25%	2,5%	
51,8	↑	52	51,5	
-28,8	↓	-29	-25	
48,5	↓	48,3	49,6	
2,25%	↑	2,25%	1,75%	
48,5	↑	46,5	47,3	
-49	↓	-35	-44	
3%	↑	2,6%	2,6%	
-0,1%		-0,1%	-0,1%	

## Événements et chiffres clés de la semaine prochaine

### Lundi



Climat des Affaires (septembre)

### Mardi



Commandes de Biens Durables (septembre)



Confiance des consommateurs (septembre)

### Mercredi



Confiance des consommateurs (septembre)

### Jeudi



Inflation (septembre)



Sentiment économique (septembre)

### Vendredi



Indice PMI manufacturier Caixin (septembre)



Inflation (septembre)



Revenu des ménages (septembre)

Sources : Macrobond, 23 septembre 2022.

# PERFORMANCES DES MARCHÉS

Taux interbancaire	Clôture précédente	-1S	-3M	Début d'année	-12M
€STER O/N	0,66	0,66	-0,58	-0,59	-0,57
USD SOFR O/N	2,25	2,27	1,45	0,05	0,05
JPY TONAR O/N	-0,05	-0,03	-0,05	-0,02	-0,02
GBP SONIA O/N	1,69	1,69	1,19	0,19	0,05
CHF O/N	0,74	0,62	-0,19	-0,71	-0,72

Taux long souverain	Clôture précédente	-1S	-3M	Début d'année	-12M
OAT 10 ans	2,45	2,25	2,16	0,20	0,01
Bund 10 ans	1,86	1,72	1,67	-0,21	-0,32
BTP 10 ans	4,13	3,98	3,50	1,17	0,71
JGB 10 ans	0,25	0,25	0,23	0,07	0,03
Bonos 10 ans	3,03	2,84	2,68	0,56	0,31
Swiss 10 ans	1,20	1,05	1,36	-0,13	-0,23
Gilt 10 ans	3,32	3,12	2,46	1,02	0,79
UST-note 10 ans	3,51	3,41	3,16	1,52	1,32

Crédit et émergents	Clôture précédente	-1S	-3M	Début d'année	-12M
EUR Corporate Aaa	2,97	2,67	2,62	0,33	0,10
EUR Corporate Baa	4,19	3,85	3,65	0,66	0,39
GBP Corporate Baa	4,43	4,19	3,48	1,52	1,16
USD Corporate Aaa	4,42	4,31	3,96	2,13	1,88
USD Corporate Baa	5,52	5,39	5,11	2,60	2,25
USD EM aggregate	7,47	7,26	7,06	4,33	4,03

Matières premières	Clôture précédente	-1S	-3M	Début d'année	-12M
Brent, USD/BL	89,96	-4,9%	-18,2%	13,8%	18,6%
Or, USD/oz	1 674	-1,4%	-8,9%	-8,5%	-5,3%
Cuivre, USD/Tonne métrique	7 710	-1,0%	-11,7%	-20,4%	-16,6%
Platinium, USD/onze	931	3,8%	0,0%	-3,7%	-4,0%
Palladium, USD/onze	2 184	3,7%	16,5%	10,4%	12,2%
Argent, USD/onze	19,51	0,0%	-8,9%	-15,5%	-14,2%

Taux de change	Clôture précédente	-1S	-3M	Début d'année	-12M
EUR/USD	0,99	-0,8%	-5,8%	-12,5%	-15,5%
EUR/CHF	0,95	-0,7%	-6,2%	-8,0%	-11,9%
USD/GBP	0,88	2,2%	8,6%	19,5%	20,4%
USD/JPY	144,08	1,0%	6,1%	25,1%	31,4%
USD/BRL	5,18	0,2%	0,8%	-7,0%	-1,9%
USD/CNY	7,05	1,3%	5,2%	11,0%	9,1%
USD/RUB	61,36	2,2%	13,7%	-18,2%	-15,6%

Indices actions	Clôture précédente	-1S	-3M	Début d'année	-12M
MSCI AC World (USD)	982	-3,1%	-2,8%	-15,4%	-10,7%
Eurostoxx 50	3 492	-2,1%	0,8%	-18,8%	-15,9%
Dax 40	12 767	-2,0%	-2,9%	-19,6%	-17,7%
CAC 40	6 031	-3,1%	1,9%	-15,7%	-9,1%
FTSE 100	7 238	-0,5%	2,1%	-2,0%	2,2%
SMI	10 429	-3,0%	-0,9%	-19,0%	-11,9%
SP500	3 790	-4,0%	0,8%	-20,5%	-13,8%
TOPIX	1 921	-1,4%	3,7%	-3,6%	-6,0%
iBovespa	111 936	1,3%	12,5%	6,8%	-0,3%
Hang Seng	18 445	-2,1%	-12,2%	-21,2%	-23,9%
Sensex 30	59 457	-1,5%	14,7%	2,1%	0,9%
MOEX	-	-	-	-	-
CSI 300	3 904	-4,0%	-8,6%	-21,0%	-19,0%

Source : Bloomberg, au 23 septembre 2022.

1 sem. = variation sur 1 semaine, 3 mois = variation sur 3 mois, 12 mois = variation sur 12 mois, Sur l'année = variation depuis le début de l'année, 12 mois = variation en glissement annuel, BAML = Bank of America Merrill Lynch, JPM = JP Morgan, IG = Investment Grade, EM = marchés émergents. \* Rendement lié au cours pour l'indice boursier MICEX. Actions ; rendement total en devise locale. Obligations souveraines = rendement à 3-7 ans. Les chiffres sont arrondis

# AVERTISSEMENT IMPORTANT

Société Générale Private Banking est la ligne métier du Groupe Société Générale opérant à travers son siège au sein de Société Générale S.A. et son réseau (départements ou entités juridiques distinctes (succursales ou filiales)), localisé sur les territoires mentionnés ci-après, agissant sous les marques « Société Générale Private Banking » et « Kleinwort Hambros », et distributeurs du présent document.

## Objet du document

Ce document est établi par des experts de Groupe Société Générale et plus particulièrement de la ligne métier Société Générale Private Banking, afin de vous permettre de bénéficier d'une information sur un certain nombre de données financières et économiques. Les noms et fonctions des personnes ayant préparé ce document sont indiqués dans les premières pages du document.

La présente recommandation générale d'investissement à caractère promotionnel n'a pas été élaborée conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières, et le prestataire de services d'investissement n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La lecture de ce document requiert que vous disposiez des compétences et de l'expertise nécessaires pour comprendre les marchés financiers et pour maîtriser l'information financière et économique qu'elle contient. Si tel n'est pas le cas, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre conseiller privé, afin que vous ne soyez plus destinataire de ce document. A défaut d'une telle démarche, nous considérerons que vous disposez de toutes les compétences nécessaires à la compréhension du document.

Nous vous précisons que le contenu de ce document correspond à une simple information destinée à vous aider dans vos décisions d'investissement ou de désinvestissement, et qu'il ne constitue pas une recommandation personnalisée. Vous conservez la responsabilité de la gestion de vos actifs, et la liberté de vos décisions d'investissement.

En outre, le document peut le cas échéant mentionner des classes d'actifs qui peuvent ne pas être autorisées/commercialisables dans certains pays, et/ou qui peuvent être réservées qu'à une certaine catégorie d'investisseurs. En conséquence, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez procéder à un investissement, selon le cas et la législation applicable, votre conseiller au sein de l'entité Société Générale Private Banking dont vous êtes client vérifiera si vous êtes éligible à cet investissement et si cet investissement correspond à votre profil d'investisseur.

Dans l'éventualité où vous ne souhaiteriez plus recevoir ce document, nous vous remercions d'en informer par écrit votre conseiller afin qu'il prenne les mesures nécessaires.

## Conflit d'Intérêts

Ce document contient les avis des experts de Société Générale Private Banking. Les opérateurs de marché de Société Générale peuvent effectuer des transactions, ou ont effectué des transactions, sur la base des avis et études de ces experts. De plus, les experts Société Générale Private Banking sont rémunérés, en partie, en fonction de la qualité et de la précision de leurs études, des commentaires des clients, des revenus de l'entité Société Générale Private Banking qui les emploie, et de facteurs concurrentiels.

En règle générale, les sociétés du Groupe Société Générale peuvent être teneur de marché, effectuer des transactions concernant les titres auxquels il est fait référence dans ce document, et peuvent fournir des services bancaires aux sociétés mentionnées dans ce document, ainsi qu'à leurs filiales. Les sociétés du Groupe Société Générale, peuvent, de temps à autre, réaliser des transactions, générer des profits, détenir des titres ou agir comme conseiller, courtier ou banquier en lien avec ces titres, ou des dérivés de ces titres, ou en lien avec les classes d'actifs mentionnées dans ce document.

Les sociétés du Groupe Société Générale peuvent être représentées au conseil de surveillance ou d'administration de ces sociétés.

Les employés du Groupe Société Générale, ou les personnes ou entités qui leur sont liées, peuvent, de temps à autre, détenir une position dans un titre ou une classe d'actifs mentionné(e) dans ce document.

Les sociétés du Groupe Société Générale peuvent acquérir ou liquider, de temps à autre, des positions dans les titres, ou actifs sous-jacent (y compris leurs dérivés) mentionnés dans ce document, ou dans tout autre actif le cas échéant, et par conséquent tout rendement pour un investisseur potentiel peut en être directement ou indirectement affecté.

Les sociétés du Groupe Société Générale n'ont aucune obligation de divulguer ou de prendre en compte ce document dans le cadre de conseil ou de transactions avec un client ou au nom d'un client.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe Société Générale peuvent émettre d'autres études qui ne sont pas alignées, ou dont les conclusions diffèrent des informations présentées dans ce document, et n'ont aucune obligation de s'assurer que de telles autres études sont portées à la connaissance de tout récipiendaire du présent document.

# AVERTISSEMENT IMPORTANT

Le Groupe Société Générale maintient effective une organisation administrative prenant toutes les mesures nécessaires pour identifier, contrôler et gérer les conflits d'intérêts. A cet effet, les entités Société Générale Private Banking ont mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts pour prévenir les conflits d'intérêts. Pour plus de détails, les clients de Société Générale Private Banking peuvent se reporter à la politique de gestion des conflits d'intérêts qui leur a été remise par l'entité Société Générale Private Banking dont ils sont clients.

## Avertissement d'ordre général

Le présent document de nature informative, sujet à modification, est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle.

Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement ni un quelconque autre service d'investissement, et ne constitue, de la part d'aucune entité de Société Générale Private Banking, ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil, en vue d'un investissement dans les classes d'actifs mentionnées.

Certaines classes d'actifs citées peuvent présenter divers risques, impliquer une perte potentielle de la totalité du montant investi voire une perte potentielle illimitée, et n'être en conséquence réservées qu'à une certaine catégorie d'investisseurs, et/ou adaptées qu'à des investisseurs avertis et éligibles à ces classes d'actifs. En outre, ces classes d'actifs doivent être conformes au Code de Conduite fiscale du Groupe Société Générale. En conséquence, avant de prendre une décision d'investissement, selon le cas et la législation applicable, l'investisseur potentiel sera interrogé par son conseiller privé au sein de l'entité Société Générale Private Banking dont il est client, afin de déterminer s'il est éligible à procéder à l'investissement envisagé, et si cet investissement est compatible avec son profil et ses objectifs d'investissement.

Le client est également tenu, avant tout investissement, de prendre contact avec ses conseillers externes habituels afin d'obtenir toutes les informations financières, juridiques et fiscales qui lui permettront d'apprécier les caractéristiques et les risques de l'investissement envisagé ainsi que la pertinence de la mise en œuvre des stratégies dont il est question dans le présent document, ainsi que son traitement fiscal, au regard de sa situation personnelle.

Tout investissement requiert au préalable de ce dernier la prise de connaissance, la compréhension et la signature de la documentation contractuelle et informative y afférente notamment sur les risques. L'investisseur potentiel ne doit pas baser sa décision d'investissement et/ou donner une instruction d'investissement uniquement sur la base de ce document. Tout investissement peut avoir des conséquences fiscales et aucune entité Société Générale Private Banking ne fournit de conseil fiscal. Le niveau d'imposition dépend des circonstances individuelles et les niveaux et assiettes d'imposition peuvent changer. En outre, le présent document n'a pas pour objet de fournir des conseils comptables, fiscaux ou juridiques et ne doit pas être utilisé à des fins comptables, fiscales ou juridiques. Des conseils indépendants doivent être sollicités le cas échéant.

L'investissement dans certaines classes d'actifs citées peut ne pas être autorisé dans certains pays ou peut être réservé qu'à une certaine catégorie d'investisseurs. Il est de la responsabilité de toute personne en possession de ce document de s'informer et de respecter les dispositions légales et réglementaires de la juridiction concernée. Ce document n'est en aucune manière destiné à être diffusé à une personne ou dans une juridiction pour laquelle une telle diffusion serait restreinte ou illégale. Il ne peut notamment être diffusé aux Etats-Unis, et ne peut être distribué, directement ou indirectement, sur le marché des Etats-Unis ou auprès d'une US Person.

Le prix et la valeur des investissements ainsi que les revenus qui en dérivent peuvent fluctuer, à la hausse comme à la baisse. Les variations de l'inflation, de taux d'intérêts et de taux de change peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur, le prix et le revenu des investissements libellés dans une devise différente de celle du client. Les éventuelles simulations et exemples contenus dans ce document sont fournis à titre indicatif et à des fins d'illustration uniquement. La présente information peut être modifiée en fonction des fluctuations des marchés, et les informations et avis mentionnés dans ce document peuvent être amenés à évoluer. Aucune entité Société Générale Private Banking ne s'engage à actualiser ni à modifier le présent document, et n'assumera aucune responsabilité à cet égard. Le présent document a pour seul but d'informer les investisseurs, qui prendront leurs décisions d'investissement sans se fier uniquement à ce document. Aucune entité Société Générale Private Banking ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte directe ou indirecte liée à un quelconque usage de ce document ou de son contenu. Aucune entité Société Générale Private Banking n'offre de garantie, expresse ou tacite, quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations ou quant à la rentabilité ou la performance de toute classe d'actifs, pays, marché.

Les données historiques utilisées et les informations et avis cités, proviennent ou sont notamment basées sur des sources externes que les entités Société Générale Private Banking considèrent fiables mais qu'elles n'ont pas vérifiées de manière indépendante. Les entités Société Générale Private Banking n'assumeront aucune responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence et l'exhaustivité de ces données. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur d'un investissement n'est pas garantie et la valorisation d'investissements peut fluctuer. Les prévisions concernant les performances futures sont basées sur des hypothèses qui peuvent ne pas se concrétiser.

Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité), ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de l'entité Société Générale Private Banking concernée.

# AVERTISSEMENT IMPORTANT

## Avertissements spécifiques par juridiction

**France :** Sauf indication contraire expresse, le présent document est publié et distribué par Société Générale, banque française autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE »), et sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Société Générale est également enregistrée auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire en assurance sous le numéro 07 022 493 orias.fr. Société Générale est une société anonyme française au capital de 1 066 714 36,50EUR au 1er août 2019, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, et dont le numéro d'identification unique est 552 120 222 R.C.S. Paris. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur <http://www.privatebanking.societegenerale.fr/>.

**Luxembourg :** Le présent document a été distribué au Luxembourg par Société Générale Luxembourg (« SG Luxembourg »), société anonyme enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6061 et établissement de crédit autorisé et régi par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE »), et dont le siège social est sis 11 avenue Emile Reuter – L 2420 Luxembourg. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.societegenerale.lu](http://www.societegenerale.lu). Aucune décision d'investissement quelle qu'elle soit ne pourrait résulter de la seule lecture de ce document. SG Luxembourg n'accepte aucune responsabilité quant à l'exactitude ou autre caractéristique des informations contenues dans ce document. SG Luxembourg n'accepte aucune responsabilité quant aux actions menées par le destinataire de ce document sur la seule base de ce dernier, et SG Luxembourg ne se présente pas comme fournissant des conseils, notamment en ce qui concerne les services d'investissement. Les opinions, points de vue et prévisions exprimés dans le présent document (y compris dans ses annexes) reflètent les opinions personnelles de l'auteur/des auteurs et ne reflètent pas les opinions d'autres personnes ou de SG Luxembourg, sauf indication contraire. Ce document a été élaboré par Société Générale. La CSSF n'a procédé à aucune analyse, vérification ou aucun contrôle sur le contenu du présent document.

**Monaco :** Le présent document a été distribué à Monaco par Société Générale Private Banking (Monaco) S.A.M., sise 13, 11 Avenue de Grande Bretagne, 98000 Monaco, Principauté de Monaco, régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et la Commission de Contrôle des Activités Financières. Les produits financiers commercialisés à Monaco peuvent être réservés à des investisseurs qualifiés conformément aux dispositions de la loi n° 1.339 du 07/09/2007 et de l'Ordonnance Souveraine n°1.285 du 10/09/2007. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.privatebanking.societegenerale.mc](http://www.privatebanking.societegenerale.mc).

**Suisse :** Le présent document a été distribué en Suisse par Société Générale Private Banking (Suisse) SA (« SGPBS »), dont le siège se trouve à la rue du Rhône 8, CH-1204 Genève. SGPBS est une banque autorisée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.privatebanking.societegenerale.ch](http://www.privatebanking.societegenerale.ch).

Ce document (i) ne fournit pas d'opinion ou de recommandation sur une société ou un titre particulier, ou (ii) a été préparé hors de Suisse pour le « Private Banking ». Par conséquent, les Directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) sur l'indépendance de l'analyse financière ne s'appliquent pas à ce document.

Ce document n'a pas été préparé par SGPBS. SGPBS n'a pas vérifié ni analysé de manière indépendante l'information contenue dans ce document. SGPBS ne supporte aucune responsabilité relative à l'actualité ou autre des informations contenues dans ce document. Les opinions, vues et prévisions exprimées dans ce document reflètent les vues personnelles de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de SGPBS.

Ce document ne constitue pas un prospectus au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations.

Le présent document est distribué par les entités suivantes du groupe Kleinwort Hambros sous la marque Kleinwort Hambros :

**Royaume Uni :** SG Kleinwort Hambros Bank Limited est autorisée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Le numéro d'identification de la société est 119250. La société est immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro d'immatriculation d'entreprise 964058 et son siège social est situé au 5ème étage, 8 St. James's Square, London, Angleterre, SW1Y 4JU.

**Iles Anglo-Normandes :** SG Kleinwort Hambros Bank (CI) Limited est réglementée par la Jersey Financial Services Commission (« JFSC ») pour les activités bancaires, d'investissement, de services monétaires et de services aux fonds. La société est constituée à Jersey sous le numéro d'immatriculation d'entreprise 2693, et son siège social est établi au PO Box 78, SG Hambros House, 18 Esplanade, St Helier, Jersey JE4 8PR. SG Kleinwort Hambros Bank (CI) Limited – Guernsey Branch est réglementée par la Guernsey Financial Services Commission (« GFSC ») pour les services bancaires, d'investissement et monétaires. Son adresse est située au PO Box 6, Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 3AE. La société (succursale incluse) est aussi autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority (« FCA ») britannique en ce qui concerne les opérations hypothécaires réglementées au Royaume Uni. Le numéro de référence de l'entreprise est le 310344. La société (succursale incluse) n'est pas autorisée ou réglementée par la Financial Conduct Authority britannique pour accepter les dépôts bancaires britanniques et n'est pas autorisée à détenir des dépôts au Royaume-Uni.

# AVERTISSEMENT IMPORTANT

SG Kleinwort Hambros Trust Company (CI) Limited est réglementée par la Jersey Financial Services Commission pour la conduite des activités liées aux activités des entreprises trust et des fonds et par la Guernsey Financial Services Commission pour la poursuite des activités de services fiduciaires. La société est constituée à Jersey sous le numéro d'immatriculation d'entreprise numéro 4345 et son siège social est établi à SG Hambros House, PO BOX 197, 18 Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 8RT. Son adresse à Guernesey est PO Box 86, Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, GY1 3ED.

**Gibraltar** : SG Kleinwort Hambros Bank (Gibraltar) Limited est autorisée et réglementée par la Gibraltar Financial Services Commission pour ses activités bancaires, d'investissement et d'intermédiation en assurance et son numéro de référence d'entreprise est 419436. La société est immatriculée à Gibraltar sous le numéro d'immatriculation d'entreprise est 01294 et son siège social est situé Hambros House, 32 Line Wall Road, Gibraltar.

Kleinwort Hambros fait partie de la ligne métier « Société Générale Private Banking » dédiée à la gestion privée du groupe Société Générale. Société Générale est une banque française autorisée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (« BCE »). Elle est aussi autorisée par la Prudential Regulation Authority et supervisée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. De plus amples informations sur SGPB Hambros Group, incluant des informations complémentaires de nature légale et réglementaire, sont disponibles sur [www.kleinworthambros.com](http://www.kleinworthambros.com)

<http://www.privatebanking.societegenerale.com>.

© Copyright Groupe Société Générale 2021. Tous droits réservés. L'utilisation, la reproduction, la redistribution et la divulgation non autorisées de tout ou partie du présent document sont interdites sans le consentement préalable de Société Générale.

Les symboles clés, Société Générale, Société Générale Private Banking et Kleinwort Hambros sont des marques déposées de Société Générale. Tous droits réservés.